

Marchés publics durables : formations sur mesure au sein de votre organisation



Les marchés publics constituent des leviers stratégiques dont dispose chaque pouvoir adjudicateur pour contribuer aux objectifs sociaux, économiques et environnementaux de la transition de la Région de Bruxelles-Capitale.

Afin de soutenir cette dynamique, Bruxelles Environnement met à disposition des acheteurs publics bruxellois son expertise ainsi qu'un ensemble de services: helpdesk, formations, outils pratiques, newsletters, ou encore évènements d'échange entre pairs. Depuis 2022, en complément du programme de formations organisées à Bruxelles Environnement, les administrations bruxelloises peuvent bénéficier de formations personnalisées. Organisées au sein de leurs établissements, ces formations sont adaptées à leurs types de marchés.

Cette offre de formation permet de sensibiliser et d'informer un plus grand nombre d'agents et agentes: gestionnaires techniques, services juridiques, échevines et échevins, hiérarchie, responsables durabilité, etc. De nombreux collaborateurs et collaboratrices sont susceptibles d'être impliqués dans la rédaction, la révision et/ou le contrôle d'une partie ou de l'entièreté d'un marché.

Ce document explique plus en détail cette offre de formation gratuite et sur mesure et les conditions pour y participer.

Que pouvez-vous attendre concrètement ?

1. Préparation du contenu et dispense de la formation par le Facilitateur marchés publics durables.
2. Une formation adaptée sur base des besoins présentés par l'administration : type de marchés (fourniture, service, travaux), catégories d'achats prioritaires, public-cible ou encore intégration de la durabilité dans des cahiers de charge identifiés.

Si vous avez un besoin et un groupe de personnes à former, contactez le Facilitateur marchés publics durables par voie électronique via l'adresse greenprocurement@environnement.brussels. Indiquez votre administration, votre besoin et vos échéances, et il vous proposera un accompagnement personnalisé.